

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Gérard ZABATTA (co-président élu).

Membres conseil de quartier : Pierre-Yves MARAIS (co-président habitant), Emmanuel GROLLEAU (co-président habitant), Abdesselam BADRI, Bernard BELKACEM, Christian BLANCHARD, Dominique BONNEAU, Gérard DAVID, Dominique FOURNIER-CEDAT, Catherine GAILLARD, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Martine HUET, Nadine LACOMBE, Annie LIEBOT, Chérif MEKKAOUI, Bernard MONTAIGNE, Charles PIERUCCI, Michel PRIMAULT, Dominique REBEYROL, Catherine TRANGER.

Excusés : André ALBERT, André CARDINEAU, Geneviève GAILLARD, Josiane METAYER, Christophe POIRIER, Brigitte THOMAS.

Absents : Jean-Sébastien BOULLEE, Dominique BOUTIN-GARCIA, Ludovic DANET, Pierre FOURNIER, Mélodie FRANCHETEAU, Emmanuelle PARENT.

Cabinet « Ville Ouverte » : Laurent CHARRÉ (urbaniste) et Gérard MAKOWSKI (sociologue).

Agents municipaux : Manuel GASNIER (PRUS), Francis GUILLEMET (PRUS), Laurence FAUCON; Marc MONNERIE, Odile LOUICELLIER.

Public : 25 personnes.

PRUS = Projet de rénovation urbaine et sociale

ORU = Opération de renouvellement urbain

- **Ouverture de la séance : 20h30**

G.ZABATTA souhaite la bienvenue aux différents membres présents : cabinet d'étude « Ville Ouverte », conseillers de quartier et agents municipaux. Il remercie également le public d'avoir répondu favorablement à l'appel du conseil de quartier. Il excuse les conseillers de quartiers et élus qui n'ont pas pu nous rejoindre.

G.ZABATTA présente l'ordre du jour.

Il faut rappeler que, suite à la réunion du 25 février 2009, le conseil de quartier de Tour Chabot/Gavacherie a créé deux groupes de travail concernant le projet PRUS du quartier :

- Groupe de travail A : Parc de la Tour Chabot, Place Louis Jouvet...
(secteur « Tour Chabot » – référent = Emmanuel GROLLEAU)
- Groupe de travail B : Place Jacques Cartier, Espace Erna Boinot...
(secteur « Gavacherie » – référent = Pierre-Yves MARAIS).

I. Point sur les différentes demandes et projets du quartier

- Eclairage Galuchet :

L'éclairage sera mis en service à partir de fin mars entre l'avenue Salvador Allende et l'impasse du Galuchet.

La seconde partie (entre l'impasse du Galuchet et la rue des marais)
= arbitrages budget 2009

- Canisite place de la commune de paris :

Les travaux vont débuter fin mars pour une durée de 4 semaines

Pour rappel : Marché attribué pour un parc canin clos à l'entrée de l'aire de jeux de la Commune de Paris, comprenant une aire de déjection en gravillons, un espace libre en pelouse, des arbres, des allées en calcaire stabilisé et des bancs.

- Ecole Langevin Wallon :

La porte donnant sur la rue Rouget de l'Isle a été remplacée.

Le portail donnant sur l'avenue de la venise verte ne sera pas changé. Il sera sécurisé par les services de la ville (système d'attache), ce qui permettra d'éviter les ouvertures sur la voie.

- Autres demandes ?

G.ZABATTA interpelle le public pour savoir si d'autres demandes sont à prendre en compte. Les conseillers de quartier et le public n'ont pas de remarques particulières.

G.ZABATTA fait alors une requête concernant les cubos de la rue Maurice Chevalier. En effet, ces cubos ont été retirés suite à la plainte de plusieurs riverains. Il faut désormais trouver une solution à ce problème car la présence de cubos dans cette zone est importante. En effet, ces derniers desservent de nombreux logements collectifs au niveau des rues Maurice Chevalier, Georges Carpentier, Marcel Cerdan...

La problématique est donc la suivante :

« Où intégrer au mieux les cubos dans cette zone, tout en répondant aux besoins ? »

La démarche choisie est d'inclure cette problématique dans les travaux du groupe de travail A (secteur « Tour Chabot »). Ce groupe proposera des lieux d'emplacement pour les cubos.

II. Présentation générale de l'étude de définition urbaine et sociale par les élus et techniciens référents

Un rappel est fait sur le projet PRUS au niveau de la ville de Niort. Ce projet est de près de 100 millions d'euros, avec la majeure partie prise en charge par l'Etat. L'objectif de ce projet est de valoriser l'image des quartiers inclus dans le projet et de renforcer la mixité sociale au sein de ces derniers.

Sur ce projet, la concertation occupe une place importante.

Il est d'ailleurs précisé que « rien n'est figé » et que chaque conseiller de quartier, chaque habitant, peut intervenir et proposer.

P-Y.MARAIS tient à faire un bref retour en arrière pour mettre en valeur le travail d'HSDS. L'organisme s'était engagé, il y a quelques années, à accompagner les familles dans le cadre de la résidentialisation. En effet, le fait de quitter un logement n'est pas forcément anodin.

Cette première étape « non-lisible » effectuée (déplacement de familles...), la seconde étape peut désormais commencer avec le réaménagement et les projets « en dur ».

G.MAKOWSKI prend la parole pour expliquer la démarche de travail de la réunion. Trois grands thèmes vont être abordés : les espaces publics, la circulation/les déplacements et l'habitat (constructions privées et résidentialisation des immeubles d'habitat social).

➤ **Espaces publics**

L.CHARRÉ commence la présentation. Plusieurs constats sont à tirer : la place Jacques CARTIER n'est pas une véritable place centrale, l'espace Erna BOINOT n'est pas efficace en terme de lisibilité... Au final, de nombreux espaces publics du quartier Tour Chabot/Gavacherie sont à améliorer.

De nombreuses possibilités d'aménagement sont à mener : Jacques Cartier, Erna Boinot, mais aussi Louis Juvet (mairie-poste)... L'espace libéré par la barre Bougainville sera réaménagé avec

une partie dédiée à des constructions privées et une partie aménagée en « espaces verts ». Il est précisé que l'accueil du marché ambulant a été pris en compte dans cet espace.

L.CHARRÉ fait alors un point sur l'espace Erna Boinot. En effet, cet espace occupe une place importante du PRUS car il doit permettre de créer un ensemble dynamique : résidence pour personnes âgées (RPA) – associations (cirque en scène + la chaloupe) – pôle enfance. A ce titre, le parc de l'orangerie, peu lisible et peu efficace actuellement, sera dédié au nouveau pôle enfance. Un vaste espace vert verra le jour avec une vue imprenable sur la ville. Ce belvédère sera relié à l'espace vert (rue Bougainville) par le chemin des Côteaux de Ribray, au pied de la RPA. L'idée de « jardins partagés » est proposée à l'intérieur du parc.

Plusieurs remarques sur ce point « Espaces publics »:

- Un membre du public (Présidente du CSC) interpelle le cabinet sur la place du local des jeunes.
- Une habitante prend la parole pour aborder le problème des voitures garées rue des Gataudières. En effet, des véhicules sont régulièrement mis en vente sur cet espace (intersection Allende – boulevard de l'Atlantique – rue des Gataudières). Ce point pose problème car il est impossible de verbaliser sur un espace privé. G.ZABATTA répond à la question en précisant, dans un premier temps, que la rue des Gataudières ne fait pas partie de la zone du PRUS et donc, qu'en aucun cas le cabinet « Ville Ouverte » ne peut répondre à cette question. Il prend néanmoins l'engagement que ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier qui aura lieu le mercredi 6 mai (20h – CSC du Parc).
- Un habitant s'interroge sur le maintien du marché ambulant. F.GUILLEMET lui confirme que le marché sera bien maintenu après le projet et même pendant les travaux (déplacement si nécessaire).
- Un conseiller de quartier prend la parole vis-à-vis de la rue Pierre de SUFFREN. Il s'interroge sur le fait que des pavillons n'aient pas été détruits dans cette zone. Il se demande également pourquoi des espaces verts n'ont pas été prévus à proximité. M.GASNIER lui répond que des choix ont été faits et qu'il est impossible de mettre des espaces verts partout. Il rappelle que, dans le cadre du PRUS, le quartier Tour Chabot/Gavacherie va profiter dans sa totalité d'un aménagement global où les espaces verts sont très nombreux. G.MAKOWSKI appuie ce propos en rappelant que le quartier est déjà très « vert » et que suite aux travaux, cela sera d'autant plus le cas.
- Un membre du public interpelle le cabinet sur le devenir de la rue de la Gavacherie, et notamment l'angle Place Jacques CARTIER – rue de la Gavacherie. En effet, l'aménagement de la place Jacques CARTIER inquiète cette habitante. M.GASNIER lui répond en précisant que, vis-à-vis de sa question, nous sommes dans « le cas par cas ». Actuellement, le projet n'en est pas encore à ce degré de précision, mais plutôt aux

schémas d'orientation. M.GASNIER s'engage donc à se rendre sur place pour rencontrer cette personne et voir le sujet de sa question. P-Y MARAIS en profite pour rappeler qu'un groupe de travail existe sur le secteur « Gavacherie » (groupe de travail B). Il invite donc l'habitant à rejoindre le groupe de travail, dans lequel sera abordé l'aménagement de la place Jacques CARTIER.

- Autre question de la part du public : Est-ce que le terrain de boule, situé au Nord de la RPA, sera conservé ? Le cabinet répond par l'affirmatif.
- Un conseiller de quartier souhaite avoir des précisions sur le projet de démolition de la barre Bougainville. F.GUILLEMET tient à préciser que cette démolition se fait en plusieurs étapes. Une première étape, la déconstruction interne débutera fin du 1^{er} semestre 2009, l'enveloppe de l'immeuble probablement en septembre 2009 . Sur la seconde étape, plus visible = la démolition de l'enveloppe externe, la date annoncée est le mois de septembre 2009 pour une durée d'un mois de démolition.
- Un membre du public souhaite savoir si le revêtement des entrées de garage dans les rues adjacentes à la RPA fait parti du projet du PRUS. En effet, il effectue un bref rappel sur le fait que quelques années auparavant, la rue de la Tour Chabot a été refaite. Les entrées de garage des riverains mitoyens ont été refaites par la suite. En 2003, lors de la construction de la RPA, les entrées de garages des riverains mitoyens devaient également être refaites. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Sur ce point, l'important est de savoir qui est le meilleur interlocuteur pour répondre à la question : Habitat Sud Deux Sèvres (HSDS), la ville de Niort, la SEMIE ?

➤ **Circulation/déplacements**

Premier point abordé par L.CHARRÉ : le stationnement. Le constat est le suivant : il y a des problèmes de stationnements sur le quartier, mais pas forcément du au nombre de places proposés. Selon le cabinet d'étude, il y a surtout un souci au niveau du comportement des automobilistes.

Autre axe essentiel concernant les déplacements : la liaison Tour Chabot – Gavacherie. Cette dernière est un des objectifs principaux du PRUS et doit permettre de créer une cohérence entre le triptyque (RPA – monde associatif – pôle Enfance) d'Erna Boinot et l'ensemble Parc de la Tour Chabot – Place Louis Jouvét via la place Jacques Cartier. Cette dernière est donc au cœur de la liaison entre les deux micro-quartiers. C'est pourquoi le cabinet d'étude souhaite y regrouper les commerces et y créer un lieu de connexion source de lien social.

L.CHARRÉ aborde également le cas de l'allée Edith Piaf. Dans les propositions du cabinet d'étude, plusieurs scénarii sont proposés :

- ouverture de l'allée aux bus et vélos (circulation « apaisée »)
- ouverture de l'allée dans un seul sens de circulation aux voitures et bus
- maintien de l'allée actuelle avec accès uniquement aux piétons.

Le cabinet d'étude tient à rappeler que l'allée Edith Piaf n'est pas un élément isolé et doit être étudiée dans un ensemble. En effet, si l'allée n'est pas ouverte, il faut considérer un passage de circulation sur la rue de la place Louis Jouvét, où une résidentialisation est prévue.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur l'ouverture de cette allée néanmoins. E.GROLLEAU rappelle notamment que le parc de la Tour Chabot, dans le projet PRUS, est destiné aux pré-ados. La place Louis Jouvét est, quant à elle, destinée aux enfants. Entre ces deux espaces, de nombreux échanges vont avoir lieu. Est-ce que l'ouverture de l'allée ne sera pas, à ce niveau, une création de danger ? Le cabinet comprend la demande et précise, que dans le cas des bus, les passages n'ont lieu que toutes les 20 mn. Dans les cas des voitures, il y a une sécurisation supplémentaire à gérer. Dans tous les cas, le cabinet explique qu'il est important de trouver une solution pour desservir au mieux les logements de Louis Jouvét, ainsi que l'école E.PEROCHON.

Autre point abordé par le cabinet « Ville Ouverte » : l'étroitesse des trottoirs. La mise en place de sens uniques sur le quartier se pose afin de créer de vrais trottoirs sécurisés pour les piétons ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. La rue de la Tour Chabot, la rue de la place Louis Jouvét, la rue de la Gavacherie, la rue Jacques Cartier sont citées pour des propositions de mise en sens unique. Pour l'instant, aucune décision n'est arrêtée sur ce point.

Plusieurs remarques sur ce point « Circulation/déplacements » :

- Un conseiller de quartier tient à préciser que dans la mise en place d'un sens unique « voitures », il est tout à fait possible d'inclure un double sens « vélos ».
- Un autre conseiller de quartier s'interroge sur le devenir de l'allée des frères Lumière, en face de l'école E.PEROCHON. F.GUILLEMET apporte la réponse suivante : cette rue ne fait pas partie du projet à 5 ans, mais du projet à 15 ans.
- Autre question : les places de stationnement public rue Georges Méliès. Il est rappelé que certains parkings vont disparaître suite à la résidentialisation, il faut donc en créer sur d'autres espaces.

M.GASNIER fait un rappel sur la démarche de travail collective qu'engage la concertation. En février-mars, l'équipe PRUS fait la présentation du pré-projet au conseil de quartier et aux institutionnels de la Tour Chabot/Gavacherie. En mars-avril, les ateliers se forment et travaillent sur ce pré-projet. L'objectif final est de valider les schémas d'orientation fin avril.

Les conseillers de quartier souhaitent modifier la date de validation des schémas puisque le prochain conseil de quartier aura lieu le mercredi 6 mai 2009. M.GASNIER et F.GUILLEMET ne voient aucune contrainte à décaler les validations au 6 mai.

➤ **Résidentialisation**

A la demande de L.FAUCON, une explication sur le terme de « residentialisation » est faite. L.CHARRÉ précise que residentialiser consiste à « affecter à chaque résidence un espace dédié. Le but, au final, est de différencier l'espace public de l'espace privé ».

Plusieurs remarques sur ce point « Residentialisation » :

- Un conseiller de quartier intervient sur ce thème. Il interpelle le cabinet : « plus de residentialisation = plus de travail d'entretien ». C'est important à penser au niveau du projet. Le cabinet et les techniciens PRUS confirment cette analyse.
- Un autre point est soulevé puisqu'il est rappelé que 50 bâtiments seront détruits pour 144 construits. La densité de population va donc augmenter sur le quartier. Les conseillers de quartier ne remettent pas en question cette évolution, qui correspond aux nouveaux modes de vie, mais s'intéressent plutôt à la question de « la mixité sociale ». Ainsi, le conseil souhaite que, grâce au projet PRUS, des évolutions se fassent au niveau de la population du quartier Tour Chabot/Gavacherie : au niveau des CSP (classes moyennes/moyennes-supérieures...) mais aussi au niveau de la pyramide des âges. Ce dernier point est important, notamment, pour la survie des deux écoles du quartier : E.PEROCHON et L.WALLON.
- Un conseiller de quartier aborde la question de la tarification de stationnement suite à la residentialisation. Pourquoi un tel coût ? G.ZABATTA propose d'inviter un représentant d'Habitat Sud Deux Sèvres (HSDS) lors de la prochaine réunion de conseil de quartier du 6 mai.

G.ZABATTA conclue la soirée en rappelant les prochains rendez-vous importants :

- Bureau
Mardi 14 avril à 20h00 – Mairie de quartier
- Conseil de quartier
Mercredi 6 mai à 20h00 – CSC du Parc
(demande est faite de commencer le conseil à 20h au lieu de 20h30)

Fin de la réunion à minuit.